

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

	Date	Heure	Numéro	Département(s)	
À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	02.12.2014	12:52	14.366	DFS	
	Annule et remplace				

Auteur(s): Théo Bregnard

Titre: Quelle objectivité dans les prises de décision?

Contenu:

Aujourd'hui, les interlocuteurs privilégiés de la direction générale et du Conseil d'Etat pour les questions techniques et de faisabilité du plan stratégique d'HNe sont les médecins chefs de départements. La lecture de la liste de ces mêmes médecins nous révèle que tous exercent leur activité essentielle, voire unique, sur le site de Pourtalès.

Dans une problématique aussi sensible et délicate que la répartition des missions entre les deux sites principaux d'HNe, leur ressenti par rapport à la localisation de leur activité joue inévitablement un rôle, peut-être tout aussi important que leurs qualités professionnelles reconnues. **Un conseil constitué uniquement de médecins exerçant sur un seul site ne paraît pas pouvoir donner un avis pleinement objectif**, d'autant que nombre d'entre eux étaient fermement opposés au projet. Dès lors, les inconvénients professionnels et parfois aussi personnels risquent de nuire à la réflexion.

Ne serait-il pas temps de mettre en place **un groupe de consultation paritaire** concernant les problèmes techniques et médicaux liés au regroupement des différentes spécialités sur chaque site?

